



SNUipp-FSU 67
10, rue de Lausanne
67000 STRASBOURG

Tél : 03 90 22 13 15
Mail : snu67@snuipp.fr
Site internet : <http://67.snuipp.fr/>

Page facebook : www.facebook.com/basrhin.snuippfsu
page twitter : <http://twitter.com/snuipp67>



Déclaration liminaire - CAPD du 12 mars 2015

Madame l'inspectrice d'Académie,

Cette CAPD se tient au moment où sont connus les résultats des permutations inter-départementales ! La situation, déjà catastrophique l'an dernier, s'est encore dégradée ! A peine 32 collègues pourront quitter le département. Pour 244 demandes d'entrée dans le Bas-Rhin, seules 6 sont satisfaites. Des collègues séparés depuis plusieurs années vont voir cette situation perdurer... ce n'est pas acceptable !

Par ailleurs, malgré les créations de postes et les annonces hebdomadaires de la ministre Najat Vallaud-Belkacem sur les nouvelles priorités de l'école, la faiblesse des moyens alloués ne permettra pas d'améliorer les conditions de travail des enseignants et d'apprentissage pour les élèves. La demande du SNUipp-FSU d'un collectif budgétaire n'est pas anodine. La DEPP préconise une baisse des effectifs par classe, mais la suppression massive de postes et notamment des postes de RASED ces dernières années ne permet toujours pas d'accueillir dans de bonnes conditions tous les élèves et de prendre en charge tous les élèves qui auraient besoin d'une aide spécialisée. La carte scolaire qui s'annonce, avec 200 élèves supplémentaires à la rentrée dans notre département, va s'effectuer avec des moyens insuffisants pour assurer la mise en place des dispositifs de l'Education prioritaire, les augmentations de décharge des directrices et des directeurs et créer les conditions nécessaires à une amélioration de notre système éducatif par une baisse des effectifs, une formation continue à la hauteur des enjeux, le développement du plus de maîtres que de classes, l'accueil des moins de trois ans, une carte de l'Education Prioritaire qui ne laisse aucune école sur le bord de la route.

Dans notre département, à nouveau, les départs en formation ne correspondent pas aux besoins répertoriés dans les différentes options. Et nous remarquons que certains collègues exerçant déjà dans le spécialisé se voient même attribuer un avis défavorable par leur IEN ! A quand un réel bilan des postes spécialisés non pourvus ? Du nombre de départs en formation à proposer ? Intégrer les élèves, oui, mais dans des conditions décentes pour l'élève, son enseignant-e et ses camarades nous semble encore plus important !

Par ailleurs, le SNUipp-FSU s'indigne de la situation de notre département concernant le remplacement des collègues absents. Pour la seule journée du 11 février, c'est 150 PE qui n'étaient pas remplacés ! La situation dans les écoles est intenable. La question est simple : Quelles solutions allez-vous rapidement apporter pour assurer la continuité du service public d'enseignement ? Il est tout simplement

inacceptable que des enseignant-es doivent réaménager leur classe quotidiennement pour accueillir les élèves de collègues absents, que des élèves pâtissent de ces absences non remplacées, que des parents doivent s'organiser personnellement pour palier le nombre de postes d'enseignants remplaçants, que les directeurs et directrices doivent gérer cette pénurie et même remplacer leurs collègues.

C'est pour toutes ces raisons - conditions de travail dégradées avec des effectifs de classes trop lourds, des remplacements non assurés, une formation initiale des personnels non satisfaisante, une formation continue quasi inexistante, l'alourdissement des tâches, les injonctions hiérarchiques, la mise en place de nouveaux rythmes scolaires désastreux, le tout dans un contexte de salaires notoirement insuffisants et de gel du point d'indice depuis 2010 - que le SNUipp avec la FSU appelle à une journée de grève interprofessionnelle le jeudi 9 avril pour défendre l'Ecole et ses personnels.

Nous appellerons les collègues à suivre la consigne du SNUipp-FSU de ne pas envoyer la déclaration préalable, dans le cadre d'une reconquête du droit syndical. En effet, nos élus et gouvernants PS, à l'époque dans l'opposition, s'étaient opposés à cette loi.